



COMMUNE DE MORILLON
Haute-Savoie

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 22 MAI 2025 À 20 h – Salle du Conseil

• • • • •

La tenue de la séance du conseil municipal commence par la désignation du secrétaire de séance comme le précise l'article L 2121-22 du CGCT

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h. Il rappelle les points à l'ordre du jour.

Présents :

M. BEERENS-BETTEX Simon, M. CLERENTIN Raphaël, Mme BOSSE Stéphanie, M. VUILLE Bertrand, M. PINARD Jean-Philippe, M. GIRAT Martin, Mme DUNOYER Marie, M. CONVERSY Éric, M. BOUVET Jérémie, Mme PEREIRA Jocelyne.

Absents excusés :

Mme CHEVRIER-DELACOSTE Lisette, excusée,
M. SÉRAPHIN Gilles qui donne pouvoir à M. CLERENTIN Raphaël.

Secrétaire de séance : M. VUILLE Bertrand

1. **Fonctionnement des assemblées :** Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 10 avril 2025 :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. **Fonctionnement des assemblées :** Présentation des décisions prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil municipal et tableau des DIA :

Les membres du Conseil municipal prennent connaissance des décisions du Maire prises en vertu des pouvoirs délégués (article L.2122-22 du CGCT) et des déclarations d'intention d'aliéner reçues et tamponnées par la commune de Morillon depuis la dernière réunion du Conseil municipal.

3. **Finances :** Adoption du règlement budgétaire et financier de la commune de Morillon :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Finances : Autorisation de programme et crédits de paiement pour le projet de réhabilitation des espaces publics de la station de Morillon 1100 – Les Esserts :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Ressources humaines : Instauration d'astreintes pour le personnel des services techniques pour la période estivale :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Patrimoine : Attribution d'une indemnité de gardiennage de l'Église communale au titre de l'année 2025 :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Administration générale : Révision du montant du loyer de l'appartement loué au Syndicat intercommunal de la vallée du Haut-Giffre à compter du 1^{er} juin 2025 :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Administration générale : Désignation d'un élu en remplacement du Maire pour représenter la Commune dans le cadre d'une convention de mise à disposition du foncier et d'autorisation de travaux concernant la réhabilitation de Morillon 1100 – les Esserts :

M. BEERENS-BETTEX Simon, élu intéressé en l'espèce, ne prend pas part au vote sur ce point.

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (M. SIMON BEERENS-BETTEX, ÉLU INTÉRESSÉ EN L'ESPÈCE, NE PREND PAS PART AU VOTE SUR CE POINT)

9. Domaine public : Approbation des conventions pour l'hébergement d'équipements radios sur des équipements publics communaux pour la télérelève des compteurs d'eau :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Administration générale : Refus de la modification des statuts de la CCMG pour acter le transfert des compétences Eau et assainissements :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Administration générale : Refus du protocole d'accord conventionnel entre la CCMG et les communes membres portant sur les conditions tarifaires, la politique d'investissement et les modalités de délégations des compétences Eau et assainissement :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Urbanisme : Définition des modalités de concertation avec le public en vue du lancement de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme – Annule et remplace les délibérations n°2022.97 du 1^{er} décembre 2022 et n°2025.32 du 10 avril 2025 :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Voirie : Approbation de la convention de groupement de commandes entre la CCMG et les communes membres pour la passation d'un accord-cadre pour le fauchage et l'élagage des bords de voirie :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Économie locale : Présentation du rapport du délégataire 2023-2024 pour la délégation de service public du bar-restaurant « La Covagne » :

Le rapport du délégataire a été présenté au Conseil municipal à titre d'information, étant entendu qu'il n'est pas soumis au vote.

15. Affaires touristiques : Approbation de la convention avec l'Université Savoie Mont-Blanc pour la mise en œuvre d'un atelier professionnalisant dans le cadre du Master 2 Géographie et Aménagement de la Montagne portant sur l'évolution à moyen terme de l'espace débutants et loisirs du domaine skiable de Morillon 1100 – Les Esserts :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. Animation locale : Prêt de matériel à des particuliers – Modification du règlement d'utilisation pour le prêt de matériel communal et pour la location de locaux communaux approuvé le 26 novembre 2020 par la délibération n°2020.125 du Conseil municipal de Morillon :

Constatant que des éléments restent à clarifier sur ce point, M. le Maire propose aux élus de se prononcer sur le retrait de ce point afin d'approfondir ces éléments en vue de soumettre à nouveau ce point au vote du Conseil municipal lors de la prochaine séance. Les élus approuvent à l'unanimité l'ajournement de ce point, lequel est retiré du présent ordre du jour pour être soumis au vote du Conseil municipal lors d'une séance ultérieure.

17. Questions diverses :

La séance est levée à 22h01.

Fait à Morillon, le 26 mai 2025

Le Maire,


M. Simon BEERENS-BETTEX

Le secrétaire de séance


M. Bertrand VUILLE

